

St Louis - La Paix

COLLÈGE & LYCÉES

« Ensemble sur les voies d'une
nouvelle excellence pour permettre
à chacun de rejoindre son idéal »

Vers le BAC 2021

BACCALAURÉAT
2021

LE NOUVEAU LYCEE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

Les nouveautés de la seconde 2018 2019

- **Test de positionnement :**

- Entre le 17 septembre et le 5 octobre 2018, chaque élève a passé un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.
- Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

- **Accompagnement personnalisé :**

- Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale en français et ses compétences mathématiques.

- **L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :**

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

Les horaires en première générale

- Tronc commun

Enseignements communs	
Français en première ou philosophie en terminale	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	0,5 h
Accompagnement personnalisé (e)	
Accompagnement au choix de l'orientation (f)	
Heures de vie de classe	



16h

- Options

1 enseignement parmi:

LCA : Latin	3h
Chinois	3h
Japonais	3h
Arts : Arts plastiques ou CAV	3h

Les horaires en première générale

Enseignements de spécialité : 3 au choix en première 2 en terminale

CAV	4h	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Physique-Chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h



12h

Les horaires en série technologique

Enseignements communs	
Enseignement	Volumes horaires en classe de première et de terminale
Français	3 h en classe de première
Philosophie	2 h en classe de terminale
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A ⁽¹⁾	4 h (dont 1 heure d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Accompagnement personnalisé ⁽²⁾	
Accompagnement au choix de l'orientation ⁽³⁾	
Heures de vie de classe	

16h

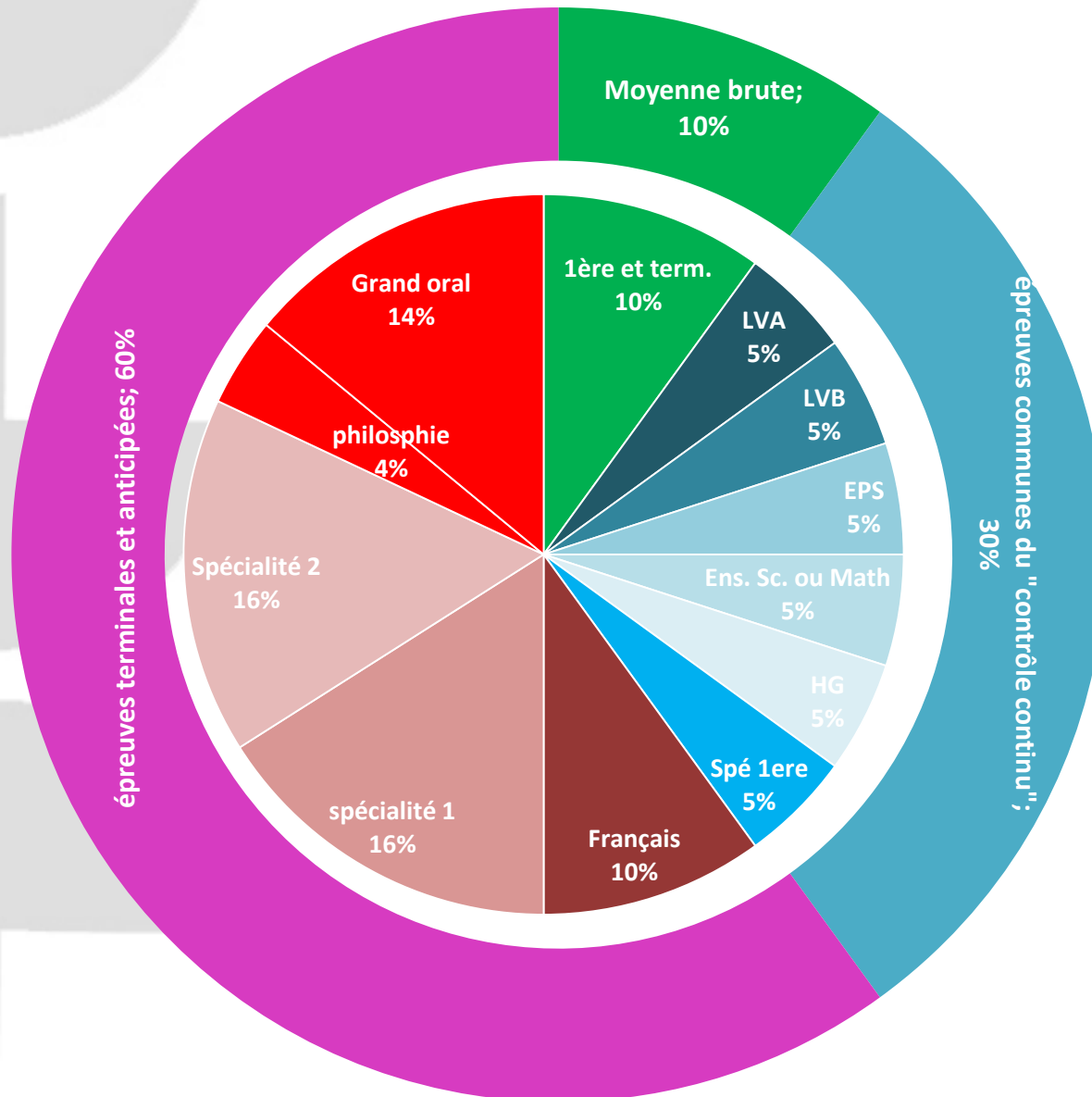
Options: Au choix 2 enseignements au plus parmi arts plastiques ou CAV :

3h

Les horaires en série technologique

Série	Enseignement	Volume horaire en première
ST2S	Physique Chimie pour la santé	3h
	Biologie et physiopathologie humaines	5h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h
	Biochimie-biologie	4h
	Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h
	Management	4h
	Droit et économie	4h

Le nouveau BAC



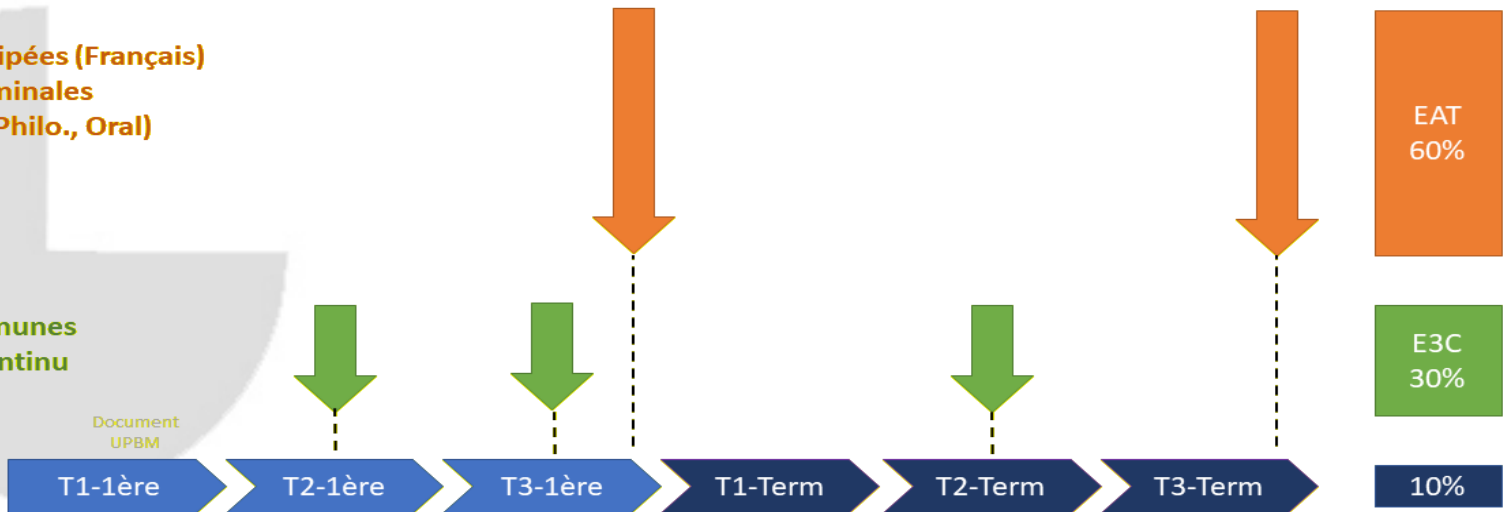
Le nouveau BAC

Épreuves anticipées (Français)
et terminales
(Spé.1&2, Philo., Oral)

Épreuves communes
du contrôle continu

Document
UPBM

Moyenne
brute



Après la seconde : voie générale ou technologique ?

À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique**
ou
- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

Comment choisir ses spécialités?

- Ces enseignements de spécialité doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.
- En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite.
- Les enseignements de spécialité se déclinent dans des domaines divers, qui peuvent être assemblés sans enfermer les élèves dans des parcours verrouillés. Leurs combinaisons doivent leur ouvrir des horizons variés.

Modalités d'orientation

- Dès le deuxième trimestre, les élèves et leurs familles formulent des intentions d'orientation sur la « fiche dialogue ».
- Pour la voie générale, ils seront invités à mentionner quatre(ou cinq) enseignements de spécialité parmi ceux proposés dans l'établissement.
- Ces souhaits font l'objet de recommandations du conseil de classe dès le deuxième trimestre.

Suite

- Les familles émettront leurs choix définitifs, après l'avis du conseil de classe du troisième trimestre, en toute connaissance de cause, pour la réussite et l'implication de l'élève dans la suite de son parcours.

Construire son projet d'orientation

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Dès la semaine prochaine présentation aux élèves de la réforme; le 7 décembre rencontre entre les familles et les professeurs principaux; le 18 décembre rencontre des familles avec les enseignants.
- Rencontre avec le délégué général de RENASUP, M. Petit le jeudi 7 février.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources:

www.secondes2018-2019.fr



Bonne Soirée